

*A l'attention de l'Association L214*

*A Toulouse, le 15 juin 2021*

**Objet : Mes priorités pour le Bien-être animal**

Madame, Monsieur,

Vous m'avez sollicitée au sujet de la protection animale et des mesures que nous avons mises en place durant le précédent mandat, et celles que nous prévoyons de décliner durant le prochain mandat si les électeurs nous accordent leur suffrage. Je vous en remercie.

Durant ces six dernières années, j'ai eu à cœur de favoriser la protection de la faune sauvage et le bien-être animal dans l'ensemble des politiques publiques déclinées par la Région. Cela s'est traduit concrètement par plusieurs actions, dans des champs différents.

En janvier 2020, je me suis publiquement prononcée contre l'exploitation d'animaux à des fins de représentations publiques. La place de ces animaux doit être dans leur environnement naturel. Aujourd'hui, ce sont les mairies qui délivrent les autorisations et je ne peux qu'encourager les maires d'Occitanie à ne pas accueillir de cirques avec des animaux sauvages comme c'est déjà le cas dans plusieurs villes du territoire.

En matière de protection de la faune sauvage, la Région Occitanie intervient par son soutien aux centres de sauvegarde de la faune sauvage d'Occitanie. Ce dispositif a pris la forme d'une aide au fonctionnement annuel de centres de soins. L'objectif de notre soutien est la remise dans la nature, après soins et sans dépendance à l'homme, d'animaux sauvages recueillis en détresse (blessés, affaiblis, malades, etc.), qu'ils soient communs ou patrimoniaux. Pour exemple, la Région a soutenu l'Ecole vétérinaire de Toulouse qui comprend un centre de soins, pour un montant de plus de 3 millions €.

La Région soutient aussi la Ligue de Protection des Oiseaux d'Occitanie sur plusieurs axes. Elle a notamment confié à la LPO de l'Aveyron la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des Coteaux du Fel et la réalisation d'actions spécifiques. La LPO Occitanie contribue au programme pluriannuel régional de gestion et restauration des milieux ouverts et semi-ouverts ainsi qu'au programme annuel de soins à la faune sauvage. La Région a par ailleurs mis en place avec l'appui des LPO locales un programme d'éducation à la biodiversité auprès des publics régionaux et elle a créé en 2020 un dispositif pédagogique d'éducation à la biodiversité intitulé « Engagé.e.s pour la nature, le porte à porte de la biodiversité ». La participation de la Région aux LPO locales d'Occitanie, regroupées maintenant au sein de la LPO Occitanie s'est élevée depuis 2017 à 450 000 €. Cette année, une convention pluriannuelle a d'ailleurs été signée avec LPO Occitanie afin d'accentuer les actions existantes et d'en impulser de nouvelles.<sup>[1]</sup>

Nous souhaitons, demain, poursuivre cet engagement en créant un réseau de centres de soins pour la faune sauvage, ainsi qu'un lieu unique en Occitanie pour la protection des animaux.

Le bien-être animal est une question d'importance, d'autant plus dans une région comme la nôtre où les productions agricoles sont reconnues à travers le monde pour leur qualité. Comme vous le savez, la Région Occitanie est la première région de France pour les produits sous signe officiel de qualité et d'origine (SIQO) avec 243 produits, en plus d'être la 1ère région bio de France en surfaces cultivées. Ces labels contiennent un certain nombre de critères à respecter, notamment en termes de bien-être animal. Nous entendons continuer à promouvoir ces signes officiels de qualité pour un élevage toujours plus vertueux et respectueux des animaux.

Toujours en matière d'élevage, nous avons adopté, en mars 2021, le contrat de filières animales qui vise quatre objectifs principaux, parmi lesquels l'amélioration du bien-être animal, notamment au travers d'aides à l'investissement pour les éleveurs au bénéfice de leurs cheptels. En matière d'amélioration des techniques, la Région finance une étude avec l'interprofession « Midi Porc » pour mettre un terme à la castration à vif des cochons. Nos efforts se sont aussi concentrés sur les conditions de transport des animaux, comme au Port de Sète, qui est le premier port à avoir été certifié « Bien-être animal » en 2020. Un grand plan de modernisation des abattoirs et des ateliers de transformation a également été engagé pour un montant de 7M€, prévu au plan de relance de l'Etat et auquel la Région prendra toute sa part.

Enfin, concernant l'élevage mais également les animaux de compagnie, la Région a lancé récemment un grand plan de lutte contre la désertification vétérinaire. Sensibilisée à la question notamment par le Groupement technique vétérinaire d'Occitanie, la Région soutient celui-ci dans les prochains mois pour la réalisation d'un état des lieux vétérinaire régional et d'un recensement des points forts et faiblesses. Seront par la suite développés des dispositifs de lutte contre la désertification.

Pour terminer, la Région s'est engagée très tôt dans le soutien d'action de préservation de la biodiversité. En effet, l'Occitanie est forte d'un tissu d'acteurs de la biodiversité particulièrement riche et engagé, dont le soutien est un des grands enjeux de la Stratégie régionale pour la biodiversité (SrB) votée lors de l'Assemblée plénière du 5 mars 2020. Le caractère collectif de cette stratégie et son slogan « Tous engagés pour la biodiversité » soulignent l'importance de ce réseau pour relever les défis du territoire en faveur de la biodiversité.

La Région Occitanie a soutenu, au titre de son dispositif en faveur de la biodiversité, 13 projets depuis 2016. Parmi eux, nous pouvons notamment citer plusieurs projets particulièrement structurants pour les milieux et corridors écologiques d'Occitanie menés avec les acteurs de la chasse, comme **Viafauna**, projet multi-partenarial d'amélioration et valorisation des connaissances sur les infrastructures de transport et les corridors faune sauvages, ou encore **Ciff** et **Corriobior**, deux programmes de restauration des milieux ouverts d'ampleur régionale (accompagnement, animation et partenariats pour l'implantation et la restauration de haies, mares, prairies, vergers, enherbement/régénération naturelle bordures de champs et de voiries, interculture... ; accompagnement vers l'évolution des pratiques agricoles), et enfin **Mileoc**, qui vise la connaissance et la remise en état des Milieux Lentiques en Occitanie (écosystèmes d'eaux calmes à renouvellement lent : mares, lacs, étangs, marais, etc.) et des milieux humides (tourbières, prairies humides).

Lors du prochain mandat, je souhaite que nous puissions aller encore plus loin en prenant des décisions fortes, comme l'attribution d'une délégation « protection animale » à l'un des élus du conseil régional, avec une ligne budgétaire dédiée, en continuant de soutenir les organisations et structures de protection des animaux sauvages, en apportant un soutien au projet “Anymal” porté par Rémi Gaillard, en travaillant à un partenariat avec l’Ordre régional des vétérinaires pour la mise en place d’un réseau régional à vocation sociale de « Vétérinaires pour tous » ou encore en créant un budget participatif entièrement dédié à la thématique de la protection animale.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

**Carole DELGA**  
L'Occitanie en Commun

